



## Fiche de poste N°FPE0033-V1

### Conseiller(ère) en Économie Sociale et Familiale (C.E.S.F.)

#### Maison d'Aide à la Réinsertion (M.A.R.) de BONNEVAL

#### 1 – Définition :

**La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier.**

Accompagner, conseiller et informer les personnes accueillies à la M.A.R. de Bonneval voir du Coudray dans la gestion des actes de la vie quotidienne et favoriser leur intégration sociale.

Participer à l'élaboration du projet individuel des personnes accueillies et animer des ateliers destinés à promouvoir la vie collective dans cette structure.

Coordonner son action avec les équipes pluridisciplinaires.

#### 2 – Conditions d'exercice :

Être titulaire du diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale.

#### Lieux d'exercice de l'activité :

- M.A.R. site de Bonneval
- M.A.R. site du Coudray

**Répartition du temps d'activité :** 100 % MAR de Bonneval

**Horaires roulements rythme de travail :** du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 40 ou de 12 h à 19 h 40 en fonction des besoins du service + un samedi sur 2 ou 3 avec dans ce cas le repos positionné dans la semaine.

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation socio-éducative des personnes accueillies dans les Maisons d'Aide à la Réinsertion, prenant en compte le parcours de soin, de vie, les capacités de gestion quotidienne, les ressources et les freins à l'insertion sociale et professionnelle.</li> <li>- Aide à l'organisation du quotidien, en visant le développement de l'autonomie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les attentes et besoins des personnes accueillies dans le cadre de leur projet de vie, en lien avec les partenaires internes et externes. Identifier les axes de travail éducatif.</li> <li>- Assurer le relais avec le service social, en amont et en aval de l'intégration à la MAR. Evaluer la situation sociale concernant l'ouverture des droits, les démarches sociales à réaliser, l'environnement social.</li> <li>- Réaliser des comptes-rendus des prises en charges.</li> <li>- Participer aux temps de bilan, de synthèse.</li> <li>- Adapter l'accompagnement aux capacités et aux limites des résidents.</li> <li>- Mettre en place un accompagnement visant à évaluer les habiletés sociales et préparer les résidents à la sortie. Travailler la projection dans le temps.</li> <li>- Aider à la gestion des rendez-vous auprès des professionnels, gestion des tâches de ménage individuelles et collectives, gestion des loisirs, des démarches d'insertion, du budget, maintien des liens sociaux. Aider les résidents à faire les tâches par eux-mêmes, en les accompagnant dans leur réalisation : « faire avec ».</li> <li>- Faire respecter le règlement intérieur.</li> <li>- Être attentif au bien-être des résidents, à leur vulnérabilité.</li> <li>- Développer et animer les temps collectifs.</li> </ul>

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail avec les familles et/ou les personnes ressources.</li> <li>- Intervention Sociale d'Intérêt Collectif</li> <li>- Ouverture, maintien des droits.</li> <li>- Aide à l'insertion sociale et professionnelle</li> <li>- Etre en lien avec les partenaires de l'institution</li> <li>- Participation à la vie institutionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le lien avec les familles et/ou les personnes ressources, informer et les intégrer dans la prise en charge.</li> <li>- Gérer les visites des membres de l'entourage.</li> <li>- Repérer les besoins des résidents en terme d'action collective, en lien avec la gestion du quotidien, les évolutions sociétales, le projet de l'établissement, les thématiques de droit des usagers.</li> <li>- Mettre en place des actions visant à favoriser l'autonomie, la citoyenneté.</li> <li>- Actualiser les connaissances relatives aux politiques sociales, aux dispositifs d'aide légale et extra légale.</li> <li>- S'assurer de l'ouverture ou du maintien des droits.</li> <li>- Aider à l'instruction des dossiers administratifs et à la réalisation des démarches, en lien si nécessaire avec les mandataires judiciaires et service sociaux.</li> <li>- Accompagner physiquement les résidents dans leurs démarches, en visant l'autonomie de ceux-ci.</li> <li>- Mettre en place des actions visant à favoriser, maintenir les liens sociaux, l'insertion sociale en milieu ordinaire ou protégé.</li> <li>- Rechercher les solutions adaptées aux projets des résidents en terme logement, de structures, de foyers.</li> <li>- Connaître le réseau partenarial, institutionnel et associatif. Mettre en place les partenariats nécessaires au développement de l'autonomie des résidents.</li> <li>- Développer les liens des résidents avec les réseaux institutionnels et associatifs pour les intégrer à la vie citoyenne.</li> <li>- Participer aux réunions de service social et transmettre, actualiser les informations relatives aux dispositifs, au partenariat.</li> <li>- Favoriser l'accueil de stagiaires, transmettre ses savoirs.</li> <li>- S'intégrer à des missions transversales et contribuer à la dynamique de l'établissement.</li> </ul>

### **3 - Relations professionnelles spécifiques :**

- Le (la) conseiller(ère) en économie sociale et familiale est placé(e) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de la Direction des Soins et sous la responsabilité du Cadre Socio-Educatif des Maisons d'Aide à la Réinsertion.
- Elle ou il entretient des relations fonctionnelles avec les médecins, les cadres supérieurs de santé et les cadres de santé.
- Il (Elle) informe les équipes pluridisciplinaires avec lesquelles il (elle) coordonne son activité, des projets en cours.

#### **Siège social**

32 rue de la Grève  
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00  
fax. 02 37 44 76 82  
www.ch-henriey.fr